

12.11.2010 - 11:00 Uhr

Négociations salariales 2010/2011 : bilan intermédiaire / La majorité des accords déjà conclus correspondent aux revendications

Bern (ots) -

Aujourd'hui, les syndicats de l'Union syndicale suisse (USS) ont dressé un bilan intermédiaire des négociations en cours. Les accords conclus à ce jour montrent que les hausses obtenues se situent, pour leur majorité, dans la fourchette revendiquée par les syndicats de l'USS, soit entre 2 et 3 %. Les hausses sont inférieures dans le secteur public, en raison de programmes d'austérité pour la plupart inutiles. L'écart qui se maintient entre les salaires du secteur public et ceux de l'économie privée va accentuer encore plus les problèmes de recrutement auxquels sont confrontés les pouvoirs publics (pénurie d'enseignant(e)s et de personnel soignant), estime Daniel Lampart, l'économiste en chef de l'USS.

Daniel Lampart a aussi signalé que, dans les branches où les négociations se poursuivent, l'argent pour financer des augmentations de salaire correctes est bien là. La situation conjoncturelle s'améliorant aussi, il existe un grand besoin de rattrapage pour les salaires, constate le coprésident d'Unia, Andreas Rieger. C'est pourquoi le refus manifesté en la matière diverses branches des arts et métiers ainsi que par la Migros est d'autant plus incompréhensible. Giorgio Pardini, le vice-président du Syndicat de la Communication a qualifié l'accord conclu avec la Poste de signal important pour toute la branche des communications, un signal dont tous les services publics devraient à proprement parler s'inspirer.

Vue d'ensemble de divers accords salariaux conclus à ce jour:

Branche/entreprise Résultat

Coop (Unia) Jusqu'à un salaire mensuel de Fr- 5000 CHF :
au moins 3 %

Travailleurs/travailleuses de longue date :
jusqu'à 4,3 %

Dès un salaire mensuel de Fr. 5000.- :
au moins 2 %

Constructions en bois (Unia) Jusqu'à 10 ans d'expérience professionnelle :
au moins 1,8 %

Tous les autres : de Fr. 80.- à Fr- 120.-

Hausses des salaires minimums pour les
employé(e)s de bureau et les personnes en
formation : jusqu'à Fr. 74.-

Second-oeuvre romand (Unia) Au moins Fr. 100.- pour tout le monde
À l'avenir, indexation automatique des

salaires au renchérissement

Grâce à une harmonisation régionale, les
salaires minimums sont augmentés jusqu'à Fr.
250.-

M PS (horlogerie, Unia) Fr. 90.- d'augm. générale

Fabricants de Au moins 2,3 %

fourniture automobile

du canton d'Argovie
(Unia)
Rockwell Automation, 2,3 %
Aarau AG (Unia)
Holcim (Unia) De Fr. 100.- à Fr. 150.-; en moyenne Fr.
120.-
Hausse des salaires minimums de 1,8 à 2,3 % ;
à l'avenir, il seront automatiquement
indexés au renchérissement et adaptés à
l'évolution des salaires dans l'entreprise
Poste (Syndicat de En tout, 2,8 %
la Communication)
Télégenève (Syndicat 2,8 %
de la Communication)
Canton d'AG (ssp) 1,75 %
Canton d'OW (ssp) 1,8 %
Canton de TG (ssp) 2 % d'augm. générale, 1 % d'augm.
individuelle
Ville d'Aarau (ssp) 1,5 %
EPF Zurich (ssp) 0,6 % de compensation du renchérissement et
1,2 % par le passage à l'échelon supérieur
de la classe de salaire
CCT des entreprises 1,5 % d'augm générale et hausse de
de bus soleuroises l'allocation pour service de piquet
(ssp)
Énergie (divers De 1,6 % à 2,3 %
accords, ssp)

Contact:

Peter Lauener (079 650 12 34), responsable de la communication et
porte-parole de l'USS
Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef de l'USS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100614122> abgerufen werden.